

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique) Leçon 4.9 – La doctrine des êtres humains et du péché

Le péché contre le Saint-Esprit

Jésus a mentionné le péché contre le Saint-Esprit dans son ministère. Il y a des passages parallèles dans les Évangiles synoptiques concernant l'incident qui a conduit Jésus à parler de ce péché. Dans Matthieu 12, nous apprenons qu'en réaction au miracle de Jésus de guérir un homme aveugle et muet possédé par un démon, les pharisiens ont accusé Jésus de chasser les démons « **par Bézébut, prince des démons** » (Matthieu 12:24). Puisque Bézébut est un autre nom pour Satan, Jésus a répondu en soulignant la folie de dire que Satan se battait contre lui-même. « **Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même** » (Matthieu 12:26). Jésus chassait les démons « **par l'Esprit de Dieu** » (Matthieu 12:28). C'est à propos de cette accusation que Jésus a averti les pharisiens : « **C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir** » (Matthieu 12:31-32).

Dans l'Évangile de Marc, Jésus dit : « **Je vous le dis en vérité, tous les péchés seront pardonnés aux fils des hommes, et les blasphèmes qu'ils auront proférés ; mais quiconque blasphémera contre le Saint-Esprit n'obtiendra jamais de pardon : il est coupable d'un péché éternel** » (Marc 3:28-29).

L'Évangile de Luc ne donne pas le même contexte à l'avertissement de Jésus, mais indique que Jésus a dit des paroles similaires à ses disciples après les avoir avertis : « **Avant tout, gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie** » (Luc 12:1). Jésus a continué : « **Et quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais à celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit il ne sera point pardonné** » (Luc 12:10).

Ainsi, le péché contre le Saint-Esprit, le soi-disant péché impardonnable, consiste en un rejet délibéré et obstiné de Jésus et de sa Parole contre une meilleure connaissance, accompagné d'un discours blasphématoire contre l'œuvre du Saint-Esprit à travers l'Évangile. Jésus n'a pas vraiment dit que les pharisiens avaient commis ce péché ; il les avertissait de ne pas commettre ce péché. Bien sûr, Jésus est mort pour tous les péchés, y compris ce péché. Et le Dieu de notre salut, le Dieu trinitaire, veut sûrement que tous les hommes soient sauvés par la foi en Jésus. Mais quand on rejette les moyens par lesquels la foi est créée, cette personne rend la foi impossible. L'avertissement est donné pour empêcher les gens de commettre ce péché.

D'autres passages des Écritures semblent faire allusion à ce péché sans l'appeler le péché contre le Saint-Esprit. Le prophète Isaïe a dit des enfants d'Israël : « **Mais ils ont été rebelles, ils ont attristé son esprit saint ; Et il est devenu leur ennemi, il a combattu contre eux** » (Ésaïe 63:10). Dans son allocution aux dirigeants juifs avant d'être martyrisée, Stephen a déclaré : « **Hommes au cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles ! vous vous opposez toujours au Saint-Esprit. Ce que vos pères ont été, vous l'êtes aussi** » (Actes 7:51).

Il y a plusieurs avertissements sévères dans la lettre aux Hébreux qui se réfèrent probablement au péché contre le Saint-Esprit. Dans Hébreux 6:4-6, nous entendons ces mots : « **que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés, soient encore renouvelés et**

amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. » Dans ce cas, l'avertissement est donné aux personnes qui étaient en danger de se détourner de leur foi en Christ, pas à des personnes comme les pharisiens qui avaient toujours rejeté le Christ.

Un avertissement similaire est donné dans Hébreux 10:26-31 : « **Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ; de quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution ! et encore : Le Seigneur jugera son peuple. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.** » Insulter l'Esprit de grâce est une chose très dangereuse à faire de la part de tout croyant ; cela peut être fatal.

L'apôtre Jean semble parler du péché contre le Saint-Esprit quand il nous dit qu'il y a des pécheurs pour lesquels nous devons prier et d'autres pour lesquels nous n'avons pas besoin de prier. Il dit : « **Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène point à la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie à ce frère, il la donnera à ceux qui commettent un péché qui ne mène point à la mort. Il y a un péché qui mène à la mort ; ce n'est pas pour ce péché-là que je dis de prier** » (1 Jean 5:16).

Jésus voit tout et sait tout, mais même lui n'a pas dit de façon définitive que des pharisiens avaient commis le péché contre le Saint-Esprit. Et parce que le livre des Actes (par exemple, Actes 15:5) nous dit que certains Pharisiens, y compris Paul lui-même, ont été amenés à la foi en Jésus, nous ne pouvons certainement pas dire à personne : « Vous avez commis le péché contre le Saint-Esprit. » Nous devons plutôt l'utiliser comme un avertissement sérieux contre le rejet du témoignage du Saint-Esprit sur Jésus. Il est arrivé dans l'histoire de l'église que certains chrétiens étaient très inquiets d'avoir commis ce péché impardonnable. Mais toute personne dont la conscience est gênée de cette manière n'a assurément pas commis ce péché. Car quiconque pèche contre le Saint-Esprit ne se soucie pas des péchés qu'il commet. L'Évangile de la grâce universelle doit être proclamé à tout pécheur qui a peur d'avoir commis ce péché contre le Saint-Esprit.

Le point dont nous devons toujours nous souvenir est que lorsque l'Esprit commence son travail de nous montrer nos péchés et de nous montrer notre Sauveur, nous ne devons pas obstinément retarder notre repentance. Le prophète Samuel a dit au roi Saul : « **La désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de l'Éternel, il te rejette aussi comme roi** » (1 Samuel 15:23). Considérez également les paroles tristes de Jésus au peuple de Jérusalem : « **Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! Voici, votre maison vous sera laissée déserte ; car, je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !** » (Matthieu 23:37-39).

Questions

1. Quelle est la particularité du péché contre le Saint-Esprit ?
2. Dans quelles circonstances Jésus a-t-il mentionné le péché contre le Saint-Esprit ?
3. Quel est le péché contre le Saint-Esprit ?
4. Pourquoi pouvons-nous être sûrs que Jésus est mort aussi pour les péchés contre le Saint-Esprit ?
5. Quel péché Stephen a-t-il accusé ses auditeurs de commettre ?
6. Comment vous sentez-vous après avoir lu les avertissements de la lettre aux Hébreux ?
7. Que diriez-vous à quelqu'un qui pense avoir commis le péché contre le Saint-Esprit ?